



SENTHEIM INFOS

octobre 2010

Le mot du maire

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Mardi 7 octobre, la municipalité a organisé une réception dans le cadre du départ de Mme Mujovic Senada, notre secrétaire de Mairie depuis octobre 2005.

J'ai eu le plaisir de saluer la présence de Monsieur le Maire Honoraire Guy Jordy, des conseillers municipaux des 2 mandatures avec lesquels elle a travaillé, des représentants des associations, le personnel des services techniques et administratifs, les directeurs des écoles.

Après 5 années, en charge des services administratifs de la commune, elle va rejoindre la Commune de Murs dans le Vaucluse, aux portes du Lubéron pour y prendre les mêmes fonctions à partir du lundi 11 octobre.

Je l'ai remerciée pour son engagement au bon fonctionnement de nos services municipaux et lui ai remis, au nom de la commune, un cadeau et un bouquet, tout en lui souhaitant une bonne intégration sur ce nouveau poste et une bonne installation dans ce village, plus proche de sa famille.

Dès le mardi 12 octobre, M. Jean-Marc Schoepf, jusqu'à présent principalement en charge de la comptabilité, sera chargé du secrétariat de la Mairie. En raison de sa connaissance des dossiers, de sa maîtrise des procédures comptables, la municipalité a décidé de confier cette responsabilité à M. Schoepf. Cela permettra d'assurer la continuité au niveau du travail administratif et d'assurer au mieux le suivi des dossiers en cours.

Je lui souhaite bonne chance dans ce nouveau rôle.

Pour maintenir le bon fonctionnement des services administratifs, la Municipalité a entamé une procédure pour engager une personne afin de compenser le départ de Mme Mujovic.

Par ailleurs, ces services seront également étoffés par une personne rémunérée, en partie, dans le cadre d'un contrat aidé par l'Etat. **Grâce à ce recrutement, notre collectivité participera à une action sociale importante permettant à un jeune de se former et d'enrichir son expérience professionnelle.**

La semaine prochaine sera également marquée par un autre événement. Samedi 16 octobre, Jean-François Mattauer, directeur de la Chorale Sainte Cécile, présentera « le Chemin de Croix » qu'il a réalisé pour l'Eglise de Sentheim. C'est une œuvre culturelle particulièrement importante dans laquelle s'est investi notre peintre régional. Ce sont donc 14 tableaux illustrant la passion du Christ qui seront exposées à l'AMOS à partir de dix heures. C'est une œuvre rare, inhabituelle, surprenante qui s'offrira à vos yeux et qui vous permettra d'apprécier le talent de notre citoyen d'honneur.

Je vous invite à vous rendre nombreux à cette exposition. Votre présence sera un encouragement pour notre artiste.

Enfin, je terminerai cet éditorial pour vous faire part de la nomination au grade de « Chevalier des Palmes Académiques » de M. Marc Perrin, Adjoint au Maire. Cette belle distinction récompense un fort engagement au sein de l'Education Nationale dans le cadre de ses fonctions de Maître de Conférence à l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs Sud Alsace de Mulhouse. Je lui adresse en votre nom de vives félicitations.

Bernard HIRTH



Pompiers : 18 depuis un poste fixe, 112 depuis un portable

Mairie : 03.89.82.52.03

Ecole élémentaire "Les Tilleuls" : 03.89.82.53.96

Ecole maternelle : 03.89.82.87.17

Presbytère : 03.89.82.52.74

Site Internet : www.sentheim.fr

Bulletin élaboré et imprimé par le comité consultatif communication
Responsable : M. Bernard HIRTH

Ne pas jeter sur la voie publique

APRÈS-MIDI CONVIVIAL

Vous êtes seuls, isolés, venez nous rejoindre, en toute amitié autour d'un café, d'un thé, d'une pâtisserie... un après-midi de convivialité. La prochaine rencontre aura lieu :

mardi 26 octobre, de 14 h à 16h au presbytère 45, rue Principale à Lauw.

Si vous avez un problème de déplacement, nous viendrons vous chercher.

Téléphonez au **06 89 77 22 80** et/ou au **03 89 38 04 90**.

L'équipe CARITAS de MASEVAUX serait heureuse d'accueillir de nouveaux bénévoles pour renforcer son activité ACCUEIL CONVIVIAL qui a lieu tous les derniers mardis du mois de 14h à 16h au presbytère de Lauw 45, rue Principale. Cette activité représente 3 h de présence et d'investissement 1 fois par mois et une réunion d'équipe tous les trois mois. Si vous êtes intéressés :

appelez le **06 89 77 22 80** ou le **03 69 29 18 23**.

Pour l'équipe Jeannine DEMEY

CHORALE SAINTE CÉCILE DE SENTHEIM

VOUS L'ATTENDIEZ DEPUIS DEUX ANS : CA Y EST : LE NOUVEAU SANTA SHOW ARRIVE.

La crise, un trader, Internet, un SDF, des cigognes, le lion de Belfort, Facebook

Un inventaire à la Prévert ? Non, mais vous trouverez tout cela et bien plus encore dans le prochain SANTA SHOW que Claude HAFNER est en train de finaliser.

A RECHTIGER KUTELMUTEL !.....

Une co-location, à Sentheim, évidemment. De nombreuses personnes s'y croisent d'où quiproquos, tensions, malentendus, embrouilles, quelques heurts entre pro-techniques modernes et adeptes des bonnes vieilles méthodes d'antan.

Mais l'habit ne fait pas le moine !!!!!!!!!!!!!

Dès à présent réservez vous une des soirées suivantes, vous ne le regretterez pas :

- Samedi 6 Novembre 2010 20h30,
- Samedi 13 Novembre 2010 20h30,
- Dimanche 14 Novembre 2010 15h,
- Vendredi 19 Novembre 2010 20h30,
- Samedi 20 Novembre 2010 20h30,
- Samedi 27 Novembre 2010 20h30,
- Dimanche 28 Novembre 2010 15h,
- Vendredi 3 Décembre 2010 20h30,
- Samedi 4 Décembre 2010 20h30.

La location est ouverte à compter du JEUDI 14 OCTOBRE :

- les jeudis de 17h à 19h,
- les vendredis de 18h à 19h,
- les samedis de 11h à 12h.

par téléphone au **03 89 82 82 09** ou directement à l'**AMOS 5, rue du Vieux Chemin à SENTHEIM**.

Entrée à 10 € pour les adultes à partir de 15 ans, 5€ pour les enfants jusqu'à 14 ans.

Le SANTA SHOW est un spectacle entièrement créé par la CHORALE SAINTE CECILE DE SENTHEIM et présenté tous les deux ans. N'hésitez pas, allez-y. Des rires, des chants, des danses, des sketches, une intrigue policière, bref tout pour passer une bonne soirée.

NOUVEAUX HORAIRES DES PERMANENCES CARITAS

L'équipe de Caritas Réseau Secours Catholique vous propose des aides à l'accompagnement scolaire et ponctuellement, des aides alimentaires, matérielles ou administratives.

Les permanences se tiennent **tous les jeudis de 14h à 16h** au presbytère 10, rue de l'Eglise à Masevaux.

Tél. : 03 89 38 04 90

Pour l'équipe Jeannine DEMEY

URBANISME

Un nouveau site est disponible pour aider les internautes à renseigner leurs déclarations préalables de travaux, et à réaliser toutes les pièces nécessaires au dossier (plan de situation, plan de masse, etc...).

declarationprealable.fr

Il vous permet de réaliser les déclarations de travaux, en fonction du type de projet à réaliser : panneaux solaires, éoliennes, abri de jardin, fenêtre, piscine, etc...

Cliquez sur l'image correspondant à vos travaux et suivez la marche à suivre.

PETIT RAPPEL DE LA LÉGISLATION

1/ Légalisation de signature :

La légalisation d'une signature sert à authentifier la signature d'actes sous seing privé par un contresing officiel (signature officielle).

Pour l'obtenir :

La personne intéressée doit s'adresser à la mairie de son domicile et présenter la pièce à légaliser accompagnée d'une carte d'identité sur laquelle figure sa signature.

A défaut de pièce d'identité, la personne souhaitant obtenir la légalisation de sa signature doit être accompagnée de deux personnes témoins, munies de leurs pièces d'identité et d'un justificatif de domicile.

Le maire ou la personne qui le remplace effectuera la légalisation de la signature apposée en sa présence à la mairie.

2/ Autorisation de sortie de territoire :

L'autorisation de sortie de territoire est un document qui permet à un mineur de voyager dans un pays de l'Union européenne sans être accompagné de l'un de ses parents (ou d'une personne titulaire de l'autorité parentale).

A savoir : l'autorisation de sortie du territoire ne comporte pas de photo d'identité. Elle n'a de valeur que présentée avec la carte nationale d'identité.

Bénéficiaire

Le mineur doit être de nationalité française.

Il doit posséder une carte nationale d'identité en cours de validité.

Comment l'obtenir ?

L'une des personnes qui détient l'autorité parentale (père, mère, tuteur) doit se rendre en personne à la mairie de son domicile.

Il convient de présenter les documents suivants :

- une pièce d'identité du parent,
- la carte nationale d'identité (en cours de validité) du mineur français,
- le livret de famille tenu à jour ou l'acte de naissance de l'enfant (qui doit mentionner pour les parents non mariés la reconnaissance de l'enfant avant l'âge de 1 an),
- un justificatif de domicile récent,
- éventuellement, la décision de justice (jugement de divorce ou de séparation) statuant sur l'exercice de l'autorité parentale ou la délibération du conseil de famille désignant le tuteur.

EXPOSITION DU CHEMIN DE CROIX PEINT PAR JEAN-FRANCOIS MATTAUER

Le Conseil de Fabrique est fier et heureux de vous inviter à la présentation du chemin de croix qui va prochainement être installé dans l'église.

En effet notre église ne possédait plus de « Chemin de Croix » depuis de nombreuses années.

Jean-François Mattauer, directeur de la chorale Ste Cécile et artiste régional réputé, a souhaité relever le défi et propose au travers des 14 tableaux qu'il vient de réaliser une vision de la passion qui met en exergue la dimension humaine du Christ en ce jour du Vendredi Saint et la souffrance qu'il accepte d'endurer pour nous sauver.

L'ensemble de l'œuvre sera exposé, samedi 16 octobre de 11h à 18h et dimanche 17 octobre de 10h à 18h à l'AMOS.

Samedi 16 octobre à 11h, nous vous invitons chaleureusement au vernissage qui sera suivi d'un verre de l'amitié.

Nous espérons que vous viendrez nombreux.

Par la même occasion, nous lançons un second projet d'embellissement de notre église. Nous proposerons aux personnes qui le désirent de se porter acquéreur d'un des tableaux du « Chemin de Croix » pour en faire don à l'église.

L'argent ainsi récolté sera consacré à l'achat de 6 lustres pour la nef de l'église.

Nous comptons sur vous.

Damien ROLLINGER, Président du conseil de Fabrique

ASSAINISSEMENT

La campagne d'enquêtes des branchements d'assainissement est maintenant terminée et vous avez reçu l'avis de conformité ou de non conformité de votre installation.

La plupart des non conformités concerne les fosses septiques. Vous êtes tenus de les déconnecter. Pour ce faire, trois options s'offrent à vous :

- enlever la fosse,
- laisser la fosse et mettre en place un tuyau entre l'entrée et la sortie de la fosse, de telle sorte que les effluents n'y transitent plus,
- tirer une nouvelle conduite depuis l'intérieur de votre maison jusqu'au regard en limite de propriété.

A vous de voir quelle est la solution la plus pratique et la moins onéreuse.

Pour tout renseignement concernant ces travaux, vous pouvez vous adresser au :

Syndicat Intercommunal d'Assainissement Lauw - Senthem - Guewenheim (SIALSG) Tél. : 03 89 82 92 90

MARCHE POPULAIRE DE LA SOLIDARITÉ

L'équipe CARITAS vous invite à sa **10^{ème}** marche populaire de la solidarité les **23 et 24 octobre 2010**.

Le départ se fera salle polyvalente de Masevaux de 7h à 14h et des possibilités de restauration seront possibles sur le parcours et dans la salle.

Le bénéfice de cette manifestation permet à l'équipe de venir en aide aux personnes qui sont momentanément en difficulté dans la vallée de la Doller et le vallon du Soultzbach ainsi que dans la région Alsace

Venez nombreux, votre soutien est essentiel.

Pour l'équipe Jeannine DEMEY

DÉCHETTERIE VERTE

A partir du 1^{er} novembre, la déchetterie verte sera ouverte le **samedi après midi de 14h à 16h** et le **mercredi de 9h à 12h**. Merci de bien vouloir en prendre note.

LA RENTRÉE DES CLASSES

École élémentaire :

L'école élémentaire de Sentheim compte 4 classes pour un effectif total de 103 élèves. Ceux-ci sont répartis de la manière suivante :

Classes	Enseignants	Nombre d'élèves
CP/CE1	M. Claude FLODERER	23
CE1/CE2	Mme Estelle LINDECKER	26
CE2/CM1	Mme Bénédicte BAUDOUIN	26
CM1/CM2	Mme Chantal ILTIS (lundi et jeudi) Mme Elodie EICH (mardi et vendredi)	28

Mme ILTIS, directrice de l'école et coordonnatrice du réseau des écoles du centre de la vallée, bénéficie à ce titre de deux jours de décharge de classe.

L'équipe des enseignants est complétée par Mme Laure BELMONTE et M. Yannick LEMBLE qui accompagnent des élèves à besoins particuliers et par Mme Delphine THUET qui assure la fonction de secrétaire.

École maternelle :

Cette rentrée a été l'occasion du grand saut pour 18 de nos petits concitoyens âgés de 2 et 3 ans dans la vie en collectivité. C'est un passage parfois un peu rude, qui entraîne quelques larmes, mais les copains vous consolent vite et puis, c'est le début de la vie de « grand ».

Les élèves sont répartis en 3 classes selon les sections : 21 chez les Grands avec Mmes SIMLER Annick et RIBOULEAU Sophie, 22 chez les Moyens encadrés par Mmes GASSER Christine et OCHSENBEIN Tania, que nous avons eu le plaisir d'accueillir en remplacement de Mme PASCA Caroline, dont nous avons regretté la nomination dans une autre école. Elles sont assistées de Mme GRIDEL Carole. Quant aux Petits et Tout Petits, ils sont 22 autour de M. ALTHUSER Christophe et Mme RABASTE-LAURENCOT Virginie. Mme BOUFFORT Fabienne occupe un poste d'aide à la vie scolaire pour accompagner un enfant en situation de handicap dans la classe des Grands.

Tout ce petit monde s'est lancé dans une nouvelle période de projet commun avec envie et énergie débordantes.



A NOTER SUR VOS AGENDAS

Mercredi	13 octobre	: Don du sang, salle de l'AMOS à partir de 16h30
Samedi	16 octobre et	: Exposition des panneaux du « Chemin de Croix », peints par Jean-François Mattauer
Dimanche	17 octobre	: (AMOS de 11h à 18h le samedi et 10h à 18h le dimanche)
Samedi	23 octobre et	: 10 ^{ème} marche populaire de la solidarité organisée par l'équipe de Caritas
Dimanche	24 octobre	: Réseau Secours Catholique (salle polyvalente de Masevaux de 7h à 14h)
Dimanche	31 octobre	: Train des sorciers organisé par l'association TTDA
Mardi	16 novembre	: Collecte des ordures encombrantes : croisement rue des Artisans-rue des Vignes
Vendredi	26 novembre et	: Collecte nationale pour la banque alimentaire à la mairie de Sentheim
Samedi	27 novembre	: vendredi 9h à 12h et samedi 9h à 11h

Si vous voulez faire paraître un article dans **SENTHEIM INFOS** (annonce d'une manifestation, description de votre association...) contactez **Marc PERRIN Mairie de SENTHEIM** ou envoyez un courriel à **marc.perrin@estvideo.fr**

Date de la prochaine parution de SENTHEIM INFOS vers le 10 novembre 2010